



**COMPTE RENDU DE  
LA REUNION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 4 OCTOBRE 2018**

**Mairie de RIVOLET**

69640

**Présents:** Pierre-Yves BURLLOT, Béatrice BOUGAIN, Gilles AUTHIER, Christian BENOIT, Laure d'HARCOURT, Sylviane AULAS, Charles-Alexandre ORTONNE, Corinne AUCAGNE, Emmanuel FELLOTT, Baptiste CHASSET, Raymonde MUTABAZI, Stéphanie DUBOST-SANDRIN

**Excusés :** Annick THOMASSET (a donné pouvoir à Raymonde MUTABAZI)  
Nadine BIARD (a donné pouvoir à Sylviane AULAS)  
Michel MARGAND

**Secrétaire de séance:** Laure d'HARCOURT

Monsieur le maire remercie les participants de leur présence et exprime sa joie d'être présent parmi eux. Il ouvre la séance.

Monsieur le maire demande une modification de l'ordre du jour : ajout d'une délibération concernant la modification des statuts de la CAVBS. Cette modification est approuvée à l'unanimité.

Madame Béatrice BOUGAIN procède à la lecture du compte rendu du Conseil municipal du 26 juillet 2018. Il est validé à l'unanimité.

Après quelques modifications, le compte rendu du Conseil municipal du 6 septembre 2018 est approuvé à l'unanimité.

**1. DELIBERATION – MODIFICATION DES STATUS DE LA CABVS**

Cette modification des statuts concerne notamment l'accueil des gens du voyage, la GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations), l'aménagement de l'espace, la gestion de la restauration scolaire depuis janvier 2016 gérée par la communauté d'agglomération, le tourisme, l'ajout d'une compétence facultative dans le domaine de l'incendie.

Cette délibération est votée à l'unanimité.

## **2. RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DES SEVICES EAU, ASSAINISSEMENT (COLLECTIF ET NON COLLECTIF) ET LE BILAN D'ACTIVITE DU SERVICE DECHETS**

*Monsieur Pierre-Yves BURLLOT présente succinctement ces différents rapports consultables en mairie et sur le site internet de la commune.*

*Cette présentation n'apporte pas de remarque particulière.*

## **3. PLH-PLUi**

*Monsieur Christian BENOIT présente aux membres du Conseil municipal le PLH (Plan Local de l'Habitat).*

*Le PLUi doit être compatible avec le PLH qui lui-même, doit être compatible avec le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale).*

*Le SCOT comprend l'ensemble du territoire du Beaujolais et donne les grandes orientations sur le logement.*

*Le projet global du village de Rivolet est une augmentation de 10 à 15 logements en 6 ans.*

## **4. INFORMATIONS DIVERSES**

### Urbanisme

*Une réunion de la commission « Urbanisme » est prévue le 16 octobre (19h30 à 20h30). Elle sera précédée d'une réunion sur la numérotation des rues.*

### Personnel communal

*Un document unique d'évaluation des risques professionnels va être établi par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Rhône.*

### Associations

*La réunion courant septembre avec les associations de Rivolet a permis d'établir le planning annuel d'utilisation des salles communales.*

### Bibliothèque communale

*Il convient de s'interroger sur le devenir de l'ancienne bibliothèque.*

### Fleurissement

*Dans le cadre du concours du fleurissement organisé par l'Office du Tourisme des Pierres Dorées, la commune a obtenu le prix de la démarche écologique et de l'implication des enfants (le 6 octobre à Oingt).*

### Cantine

*Le traiteur RPC a échangé avec la mairie suite à la présence d'un doryphore dans un plat.*

### Voirie

*Des travaux de remise en état de la route de Vauleine vont être entrepris. Ils seront pris en charge par moitié par Cogny et Rivolet. La CAVBS fera la maîtrise d'œuvre.*

### Ecole

*Depuis la fermeture de l'école publique de Saint Cyr le Châtoux, des enfants du village sont scolarisés à l'école de Rivolet. Se pose la question d'une participation financière de la mairie de Saint Cyr le Châtoux pour les frais de scolarité liés à l'accueil de ces enfants.*

*Il est décidé qu'aucune participation ne sera demandé par la Municipalité de Rivolet.*

### Boite à lire

*Une boîte à lire a été confectionnée par les cantonniers et sera bientôt décorée par des membres du Conseil municipal.*

### Budget communal

*La situation financière au 4 octobre est montre des dépenses de fonctionnement complètement maîtrisées et s'avère rassurante. Le bilan financier est beaucoup inquiétant que l'an passé à la même période.*

### Zéro phyto

*Dans le cadre de la démarche « zéro phyto », Madame PATISSIER du Syndicat Mixte des Rivières est venue échangée avec le personnel communal.*

### Chemins communaux

*Madame Elodie PICARD propose la mise en place d'une charte pour les organisateurs de randonnées qui balisent les itinéraires piétons.*

### Commission « Culture et communication »

*Il convient de prévoir une réunion de cette commission afin de mener une réflexion sur la communication au sein du Conseil municipal et avec l'extérieur.*

*Cette commission doit aussi se réunir pour commencer le travail sur le bulletin municipal « Le Rivolien ».*

## **5. QUESTIONS DIVERSES**

*Aucune question particulière.*

***L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23H15.***